

Zeitschrift:	Dissonanz : die neue schweizerische Musikzeitschrift = Dissonance : la nouvelle revue musicale suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Tonkünstlerverein
Band:	- (1991)
Heft:	27
Rubrik:	Rubrique AMS = Rubrik STV

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment du temps; utilisation d'un type d'énergie sonore présent habituellement dans d'autres formes musicales, telles le rock, le jazz, le blues, etc; refus de l'académisme traditionnel – même si certaines œuvres enregistrées n'ont rien à envier aux pièces les plus académiques...

Ce qui différencie peut-être essentiellement le quatuor Kronos des autres quatuors existants, c'est le fait que celui-ci est un véritable produit, dont le marché – jusque-là inoccupé – est clairement visé et dont tous les aspects de l'exécution, de la conception des programmes jusqu'au look branché des pochettes de disque, sont particulièrement soignés. Ce rapport au commerce, présent d'ailleurs depuis longtemps chez les rockstars et les divas d'opéra, n'est pas un problème en soi – au contraire, tant il est vrai que la musique ne commence pas à la première note pour s'arrêter à la dernière, et qu'elle est aussi bien liée à la pure expression esthétique qu'au capitalisme sauvage dans lequel nous vivons; il donne simplement un autre éclairage à certaines musiques parmi celles interprétées par le quatuor Kronos, qui semblent glisser sur notre réalité sans la déranger ni la mettre en question. Alors que le mélange des genres, des styles et des cultures est en lui-même un événement, un acte hautement explosif (et pas seulement sur le plan musical), le quatuor Kronos aboutit, en fin de compte, à une proposition où règne une acceptation sans problème ni tension apparente. Tout y est réduit au même niveau de perception, la consommation immédiate remplaçant l'Histoire. Dans le fond, tout n'est peut-être qu'une simple affaire de goût.

Jacques Demierre

Ausschreibung für das Tonkünstlerfest 1992 in Luzern

a) Instrumentale und/oder vokale Kammermusik mit oder ohne Live-Elektronik für 2–6 Mitwirkende.
b) Chorwerke (geistlich oder weltlich) a cappella oder mit Orgel und/oder anderen obligaten Instrumenten (maximal 6); als Grundlage gelten die Chöre der Akademie und des Konservatoriums. Die Mitglieder können höchstens drei Werke, jedes in fünf Exemplaren, mit der Bemerkung «Tonkünstlerfest 1992» sowie der genauen Aufführungsdauer, an das Sekretariat des STV, av. du Grammont 11 bis, 1007 Lausanne, einsenden. Einsendetermin: 15. März 1991.

Initiative für Saxophonmusik

Die Associazione Musicale Marcel Mule, welche als Ziel die Verbreitung der «klassischen» (oder «europäischen») Musik für Saxophon hat, möchte im Juni 1991 in Fiuggi ein Festival organisieren und wäre glücklich, wenn sie auf Schweizer Ensembles und/oder Solisten zählen dürfte (ausgenommen sind Jazz- und Harmoniemusiker). Die interessierten Personen werden gebeten, direkt mit Dott.ssa Cardinale, via Cesare Fani 18, I-00139 Roma, Tel. 00396/818 00 14) Kontakt aufzunehmen.

Mise au concours pour la Fête 1992 à Lucerne

a) Œuvres de musique de chambre instrumentale et/ou vocale, avec ou sans électronique live, pour 2 à 6 musiciens.
b) Œuvres (sacrées ou profanes) pour chœur a cappella ou avec orgue et/ou autres (maximum 6) instruments obligés (avec, à la base, le concours des chœurs de l'Académie et du Conservatoire). Les membres de l'AMS peuvent envoyer trois œuvres au maximum, en cinq exemplaires chacune, portant la mention «Fête AMS 1992» ainsi que la durée exacte, au Secrétariat de l'AMS, av. du Grammont 11 bis, 1007 Lausanne. Délai d'envoi: 15 mars 1991.

Initiative pour la musique de saxophone

L'Association musicale Marcel Mule, dont l'objectif est la diffusion de la musique «classique» (ou «européenne») pour saxophone, compte organiser un festival à Fiuggi en juin 1991 et serait heureuse de pouvoir compter sur des ensembles et/ou solistes suisses (à l'exclusion des musiciens de jazz ou des fanfares). Les personnes intéressées sont priées de prendre contact directement avec Dott.ssa Cardinale, Associazione Musicale Romana Marcel Mule, Via Cesare Fani 18, I-00139 Roma, tél. 00396/818 00 14).

Résolution

La Société internationale de musique contemporaine (SIMC), section suisse (SSMC), est profondément inquiète de l'évolution catastrophique de la SSR. Même après l'augmentation de la taxe, la SSR disposera de moyens si restreints

que, selon les propos des responsables de domaines, le respect du mandat culturel défini dans la concession ne sera plus possible dès 1992, voire dans les mois à venir. Aussi la SSMC prie-t-elle instamment les autorités supérieures de la SSR de ne pas s'accommoder d'une pareille situation, mais bien au contraire d'intervenir auprès de la Confédération pour faire stopper une telle évolution. En effet, si les ressources vitales viennent à manquer, c'est un des plus importants supports de notre culture qui court à la ruine dans les prochaines années.

Nouveautés Neu- erscheinungen

Spätere, ausführliche Besprechung vorbehalten.

Compte rendu détaillé réservé.

Bücher / Livres

Badura-Skoda, Paul: «Bach-Interpretation – Die Klavierwerke Johann Sebastian Bachs», Laaber-Verlag, Laaber 1990, 528 S.

Die Durchdringung von Praxis und Theorie führt zu konsequenten, teils neuartigen Überlegungen, wie die Musik Johann Sebastian Bachs am überzeugendsten zu interpretieren sei. Ein grosser Teil dieses Buches ist der Ornamentik Bachs gewidmet, da dieser Bereich in der gesamten Barockmusik eine bedeutende Rolle spielt.

Bailbé, Joseph-Marc etc.: «La musique en France à l'époque romantique (1830–1870)», coll. Harmoniques, Flammarion, Paris 1991, 348 p.

Dix musicologues, spécialistes de cette époque, en explorent divers aspects: art lyrique, facture d'instruments, mouvement orphéonique, virtuoses, critiques, presse.

Braunbehrens, Volkmar: «Salieri dans l'ombre de Mozart», J.-C. Lattès, Paris 1990, 228 p.

Essai de réhabilitation d'un compositeur dont on connaît le nom, mais non la vie, les œuvres. Il ne s'agit pas de psychocritique, mais de la description de la carrière musicale de Salieri, notamment de ses opéras, pour la plupart encore inconnus aujourd'hui, et de ses relations avec le sacré trousseur de livrets que fut Da Ponte, avec Beaumarchais et Casti. Quant aux rapports de Salieri avec Mozart, comme le souligne justement Braunbehrens, s'il y eut rivalité et jalouse de la part de ce médiocre plein de fiel, elles se seraient exercées surtout au cours des trente années où Salieri survécut à Mozart! Or, quand la renommée de Mozart commence à envahir l'Europe, Salieri, retiré, avait définitivement cessé de composer dès 1802.

Rubrique AMS Rubrik STV

Resolution

Die Internationale Gesellschaft für Neue Musik (IGNM), Sektion Schweiz (SGNM) ist sehr beunruhigt über die katastrophale Entwicklung im Bereich der SRG. Die SRG wird auch nach der Konzessionsgebührenerhöhung mit so reduzierten Mitteln versehen, dass sie nach Aussage der zuständigen Ressortleiter spätestens ab 1992 nicht mehr in der Lage sein wird, dem in der Konzession definierten Kulturauftrag nachzukommen. Die SGNM ruft deshalb die verantwortliche oberste Leitung der SRG auf, sich damit nicht abzufinden, sondern beim Bund gegen eine solche Entwicklung zu intervenieren. Ohne die erforderlichen Mittel wird einer unserer wichtigsten Kulturträger in den nächsten Jahren endgültig zugrundegehen.